



## Gros-bec errant



Photo : © Carl Savignac

### Nom scientifique

*Coccothraustes vespertinus*

### Taxon

Oiseaux

### Statut du COSEPAC

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Yukon, Territoires-du-Nord-Ouest, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador

## Justification de la désignation

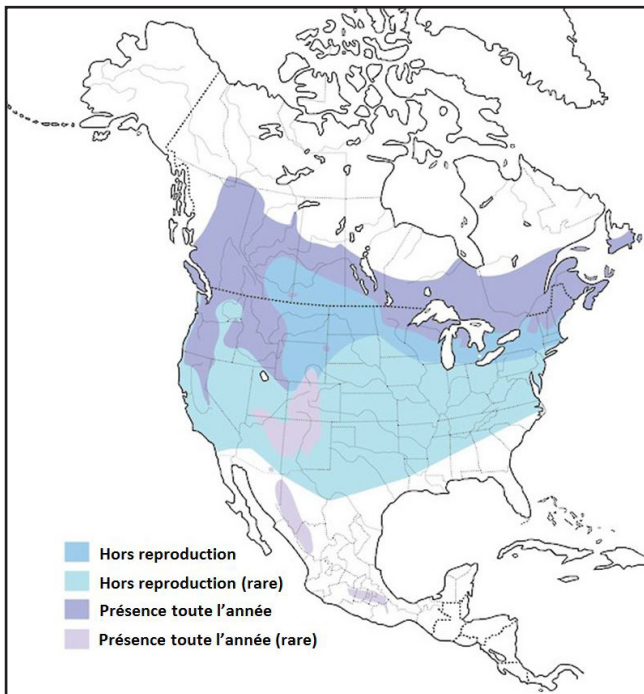
Ce grand passereau est largement répandu dans les forêts du Canada, mais il présente des déclinés à long terme significatifs (de 77 à 90 %) depuis 1970 dans la majeure partie de son aire de répartition. Au cours des dernières décennies, certaines données indiquent un nouveau déclin de près de 40 %, alors que d'autres données indiquent une stabilisation à un niveau inférieur. Les menaces qui pèsent sur l'espèce incluent une disponibilité réduite des forêts mixtes et conifériennes matures et anciennes, les collisions avec les fenêtres, et la mortalité liée à la consommation de gravier et de sel le long des routes en hiver.

## Description et importance de l'espèce sauvage

Le Gros-bec errant est un oiseau chanteur trapu et coloré; son bec est fort et jaune verdâtre. Chez les mâles adultes, la tête est brun foncé avec un sourcil jaune vif; le brun de la tête se fond dans la couleur jaune des parties supérieures et du ventre, ce qui contraste avec la queue et les ailes noires et avec les secondaires qui sont blanches. Les femelles adultes et les juvéniles sont généralement de couleur brun grisâtre; les flancs et la nuque sont jaunâtres; les ailes et la queue sont blanches et noires. Durant l'été, l'espèce peut constituer l'un des principaux prédateurs de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et contribuer à la lutte naturelle contre l'insecte ravageur. En hiver, le Gros-bec errant est un visiteur fréquent des mangeoires d'oiseaux.

## Répartition

Le Gros-bec errant niche au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Au Canada, son aire de répartition englobe l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Nunavut. Aux États-Unis, l'espèce niche principalement dans le nord de la Nouvelle-Angleterre et dans certains États de l'ouest du pays. Durant l'hiver, le Gros-bec errant est nomade et peut se déplacer considérablement, selon la quantité de graines produites dans la forêt boréale. Par le passé, l'espèce était limitée à l'ouest de l'Amérique du Nord, mais elle a pris de l'expansion vers l'est à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle.



Répartition du Gros-bec errant en Amérique du Nord. Les aires de présence hors reproduction et de présence toute l'année sont représentées.

Source : Carte fournie par Birds of America online (<https://birdsna.org/Species-Account/bna/home>), Cornell Lab of Ornithology.

## Habitat

L'habitat de nidification optimal du Gros-bec errant comprend généralement des forêts mixtes matures et ouvertes, dans lesquelles des espèces de sapins ou l'épinette blanche sont dominantes et où il y a abondance de tordeuses des bourgeons de l'épinette. En dehors de la période de nidification, l'espèce semble dépendre en grande partie des graines produites par divers arbres, comme les sapins et les épinettes dans la forêt boréale, et elle est attirée aussi par les arbres ornementaux qui produisent des graines ou des fruits et par les mangeoires d'oiseaux qui contiennent des graines de tournesol.

## Biologie

Le Gros-bec errant est une espèce monogame, qui est non territoriale durant la période de nidification. Les couples arrivent habituellement dans les lieux de nidification entre la mi-mai et la fin de mai, et la période de nidification peut s'étendre jusqu'au début de septembre. Le nid est une coupe faite de brindilles ou de radicelles et il est souvent installé de préférence à la cime d'un conifère. Le Gros-bec errant produit une nichée par année, contenant en

moyenne 3 ou 4 œufs; il peut y avoir une seconde nichée après la perte d'un nid. La durée de l'incubation est habituellement de 12 à 14 jours, et les jeunes quittent le nid à l'âge de 13 ou 14 jours. L'âge à la première reproduction est de un an.

## Taille et tendances des populations

La population de Gros-becs errants au Canada est estimée à environ 2 200 000 individus matures. Bien qu'il soit difficile de déterminer les tendances des espèces nomades, les données du Recensement des oiseaux de Noël (RON) et du Relevé des oiseaux nicheurs (BBS, pour Breeding Bird Survey) indiquent des baisses de populations semblables à long terme. Les données du RON, dont les sites d'échantillonnage se trouvent dans l'ensemble de l'aire d'hivernage de l'espèce, montrent que les effectifs ont connu une baisse annuelle générale significative de 3,4 % de 1970 à 2012, ce qui correspond à une baisse cumulative de 76,6 %; cependant, une augmentation non significative des effectifs de 3,1 % par année a été décelée de 2002 à 2012. Les relevés du BBS, qui concernent principalement le sud de l'aire de nidification du Gros-bec errant, indiquent une baisse annuelle significative de 5,2 % entre 1970 et 2014, ce qui représente une baisse des effectifs de 90 % sur 44 ans. Les données du BBS relatives à la plus récente période de 10 ans (de 2004 à 2014) indiquent une baisse annuelle continue significative de 5,0 % au Canada, ce qui correspond à une baisse cumulative des effectifs de 42 %. Les tendances à court terme (2004-2014) du BBS sont aussi négatives dans l'ensemble des provinces, mais elles sont significatives seulement au Manitoba, en Ontario et au Québec. Les atlas des oiseaux nicheurs des provinces, l'Étude des populations d'oiseaux du Québec (ÉPOQ) et le projet FeederWatch montrent aussi des tendances générales à la baisse. Selon les données de l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac (Québec), les effectifs du Gros-bec errant ont été faibles de 1998 à 2011, puis ont augmenté considérablement de 2012 à 2015. Les résultats du projet de surveillance des oiseaux chanteurs de Fort Liard, mené dans le sud des Territoires du Nord-Ouest, indiquent une tendance à la stabilité de 1998 à 2011. Dans l'ensemble, les tendances à long terme sont très négatives selon de nombreuses sources de données; les tendances à court terme sont plus variables, certaines indiquant des baisses continues des effectifs, d'autres indiquant une stabilité ou une augmentation des effectifs dans certaines régions.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les variations des populations de tordeuses des bourgeons de l'épinette, qui se produisent de manière naturelle à tous les 25 à 40 ans dans l'est du Canada et à tous les 26 ans dans l'ouest du pays, constituent probablement l'un des principaux facteurs ayant influé sur les variations des populations de Gros-becs errants depuis 1970. Les menaces pesant sur le Gros-bec errant sont notamment la mortalité associée aux collisions avec des fenêtres lorsque les individus viennent s'alimenter aux mangeoires durant l'hiver, la réduction de la superficie des forêts mixtes matures et anciennes qui résulte de l'exploitation forestière commerciale et la mortalité routière lorsque les individus se nourrissent de sels de voirie et de gravier sur les routes. La mortalité causée par l'ingestion de chlorure de sodium au bord des routes peut aussi constituer une menace pour l'espèce. À long terme, il pourrait y avoir contraction de l'habitat de nidification en raison des changements climatiques.

## Protection, statuts et classements

Au Canada, le Gros-bec errant, ses nids et ses œufs sont protégés en vertu de la Loi de 1994 sur la *Convention concernant les oiseaux migrants*. Selon NatureServe, l'espèce est non en péril au Canada, en péril à l'Île-du-Prince-Édouard et vulnérable au Yukon, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick; dans les autres provinces et territoires, elle est considérée comme non en péril ou probablement non en péril.

Source : COSEPAC. 2016. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Gros-bec errant (*Coccothraustes vespertinus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 77 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

N° de cat. : CW69-14/257-2016-1F-PDF  
ISBN: 978-0-660-07339-2

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).